



SYLVESTRE CHARBONNEAU FAFARD
|AVOCATS|

PAR COURRIEL
ET PAR TÉLÉCOPIEUR: (514) 873-2070

Le 18 octobre 2002

Yves Fréchette

Ligne directe (514) 937-2881 poste 245

y.frechette@scf.qc.ca

Adjointe: Guylaine Brodeur, poste 247

Me Véronique Dubois

Secrétaire de la Régie de l'énergie

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria

Bureau 255

MONTRÉAL (Québec)

H4Z 1A2

Objet: Demande d'Hydro-Québec de déterminer le coût du service du distributeur et de modifier ses tarifs d'électricité (Phase I)
Dossier: R-3492-2002
N/dossier: 14306-YFPS

Chère consoeur,

La présente donne suite à la vôtre portant date du 17 octobre 2002 concernant l'objet décrit en rubrique.

Lors de la rencontre technique qui aura lieu le 30 octobre prochain, Option consommateurs souhaiterait obtenir des clarifications et une présentation sur les objets suivants, à savoir:

- S Option consommateurs apprécierait une présentation générale sur les actifs composant la base de tarification à l'instar de celle ayant eu lieu à la séance d'information n° 2 (1er mars 2000) dans le dossier R-3401-1998;
- S Option consommateurs aura des questions d'ordre technique sur le fonctionnement du réseau de distribution;
- S Option consommateurs souhaite obtenir des précisions sur la méthode d'allocation des coûts.

Nous nous réservons, selon le cas, la possibilité d'aborder d'autres thèmes selon les réponses qui seront données par le distributeur lors de la rencontre du 30 octobre prochain.

Souhaitant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos meilleures salutations.

SYLVESTRE, CHARBONNEAU, FAFARD

(s) Yves Fréchette

Yves Fréchette
Avocat

/gb

c.c. Me Éric Fraser (Hydro-Québec)
Tous les intervenants